



## COMMUNE DE OBERSAASHEIM

<p><b>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBERSAASHEIM DE LA SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024</b></p>
---

*Sous la présidence de Madame Marie-Laure GEBER, Maire.  
Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.  
Elle ouvre la séance à 19h30.*

Présents :

HAUMESSER Christian  
MELAYE Angéline  
CORTIJO Juan

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
2<sup>me</sup> Adjointe au Maire  
3<sup>me</sup> Adjoint au Maire

ACKERMANN Gérard – COMBRE Rémy – GUIRA Rita – HILDWEIN Joël – MAYNARD  
Marlyse – SCHUBNEL Thierry – SPINDLER Camille

Absente excusés :

FROMM Christine (procuration à MAYNARD Marlyse)  
FURLING Magalie (procuration à CORTIJO Juan)

Secrétaire de séance :

Madame SPITZ Rachel

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach
- 3) Contrat de fourniture d'électricité VIALIS – Salle polyvalente
- 4) Ancienne Maison « Fuchs Marie »
  - a) Désamiantage
  - b) Démolition
- 5) Avant-projet parking Centre Village
- 6) Divers

### **1. Approbation du dernier procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 août 2024 a été transmis à tous les membres avant la réunion. Aucune observation n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach**

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année aux maires des communes membres un rapport retraçant l'ensemble des actions mises en œuvre au cours de l'exercice précédent.

Ce rapport a été transmis à chaque conseiller avant la séance du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance :

- PREND ACTE du rapport d'activités 2023 des services de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.
- INDIQUE que ce rapport est tenu à la disposition du public et peut être consulté en mairie.

Monsieur HILDWEIN Joël ajoute qu'il souhaiterait connaître le bilan financier de la manifestation « Les Musicales du Rhin ». Madame le Maire répond qu'elle se renseignera auprès de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.

### **3. Contrat de fourniture d'électricité VIALIS – Salle polyvalente**

Madame le Maire informe l'assemblée que le contrat relatif à la fourniture d'électricité – salle polyvalente - arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Elle indique que, pour ce bâtiment, la Commune pourrait demander un tarif règlementé mais cela ne serait possible qu'à partir de février 2025.

En attendant, Vialis propose à la Commune une nouvelle offre à prix marché (en dehors du tarif règlementé) – ce pour une durée d'un an. Durant cette période, la Commune disposera de temps pour voir si l'option d'un tarif règlementé est plus avantageux financièrement ou non.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire, ou son Représentant, à signer le nouveau contrat pour une durée d'un an (offre à prix marché).

#### **4. Ancienne Maison « Fuchs Marie »**

Dans le cadre de l'aménagement d'un parking au 24 rue du Maréchal Leclerc, il a été décidé de démolir l'ancienne Maison « Fuchs Marie ».

Cependant, les collectivités territoriales ont - avant tout travaux - l'obligation d'appliquer les dispositions réglementaires en matière d'amiante.

Un diagnostic amiante a ainsi été réalisé par le Cabinet CRYSTILE de ZILLISHEIM. Il a révélé la présence d'amiante dans un revêtement de sol (12 m<sup>2</sup>) de type lino du bâtiment. Une procédure de désamiantage doit donc être réalisée.

##### *a) Désamiantage*

Monsieur Christian HAUMESSER informe le Conseil que plusieurs entreprises ont été consultées (elles sont au nombre de 4) pour l'opération de désamiantage.

Après avoir étudié les différentes offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'offre présentée par le prestataire DESAMIANTEC de Colmar, la moins disante, d'un montant total de 7 500 € H.T. soit 9 000 € T.T.C.
- DIT que les crédits sont inscrits au Budget 2024
- CHARGE Madame le Maire ou son Représentant de signer tout document afférent à ce dossier.

##### *b) Démolition*

Monsieur HAUMESSER Christian propose également trois devis pour la démolition.

Après les avoir étudiés, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- PORTE son choix sur l'offre la moins disante, à savoir celle de l'entreprise EFD de Wattwiller d'un montant total de 21 485 € H.T. soit 25 782 € T.T.C.
- DIT que les crédits sont inscrits au Budget 2024
- CHARGE Madame le Maire ou son Représentant de signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil Municipal prend note que des aides financières seront demandées (CEA – Grand Est) pour les dossiers de désamiantage et de démolition.

## **5. Avant-projet parking Centre Village**

Pour rappel, un parking tout public verra le jour en lieu et place de l'ancienne Maison « Fuchs Marie ». Il sera destiné à l'école, à la mairie, à l'épicerie, à l'église... Il permettra de désengorger la route départementale et d'augmenter les places de stationnements centre village.

Le Conseil Municipal, lors de la séance en date du 29 août 2024, avait accepté l'offre de mission de maîtrise d'œuvre établie par le Bureau d'études COCYCLIQUE.

La Commission « Voiries » réunie le vendredi 11 octobre 2024 à 18 h 30 a pris connaissance de l'avant-projet (avec esquisse de plan et chiffrage estimatif) - réalisé par le Bureau d'études COCYLIQUE.

Cet avant-projet a été présenté à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE l'avant-projet présenté par le Bureau d'études COCYCLIQUE estimé à 65 000 € H.T. soit 78 000 € T.T.C.
- INDIQUE qu'un appel d'offres sera lancé le moment venu.
- DIT qu'une partie des crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2024 et que le complément sera prévu au Budget 2025.
- PREND NOTE que des aides financières seront demandées à la CEA, au Grand Est et à l'AERM.
- CHARGE Madame le Maire ou son Représentant de signer tout document afférent à ce dossier.

Concernant la sortie du parking vers la rue Saint-Gall, Monsieur COMBRE Rémy soulève un problème de sécurisation pour les piétons. Ce point va être étudié.

## **6. Divers**

- a) Madame le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner pour laquelle elle n'a pas fait valoir son droit de préemption.
- b) Madame le Maire informe le Conseil avoir reçu en mairie, le lundi 23 septembre 2024, (avec Monsieur HAUMESSER Christian) Monsieur POIROT Francis – Chef du Service Routier de Colmar ainsi que Monsieur ZIMMERMANN Philippe – Responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de Volgelsheim. Il leur a été fait part des préoccupations des élus, des riverains et des usagers quant aux problèmes de circulation dans les rues du village.

Selon Monsieur POIROT Francis, il est nécessaire de réaliser une étude de sécurisation et de ralentissement sur les routes concernées. Elle permettra, sur la base d'un diagnostic bien étayé, de proposer et d'estimer les aménagements les plus adaptés. Cette étude permettra également de déclencher le processus lié aux autorisations administratives de la CEA et de pouvoir bénéficier de subventions.

Monsieur HAUMESSER Christian informe avoir d'ores et déjà demandé trois devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la réalisation d'une étude de sécurité
  - AUTORISE le Maire et les Adjointes à étudier les différentes offres et à retenir la mieux disante.
  - CHARGE Madame le Maire ou son représentant de signer tout document afférent à ce dossier.
- c) Madame le Maire fait part de la demande d'un administré qui souhaiterait engazonner la partie gravillonnée devant chez lui.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, refuse cette demande.
- d) Madame le Maire informe que la cérémonie du 11 novembre aura lieu le lundi 11 novembre 2024 à 17 heures. Monsieur CORTIJO Juan propose de se charger de contacter le groupe scolaire pour leur participation.
- e) Madame le Maire informe le Conseil que l'emplacement réservé à côté du cimetière va être levé lors de la prochaine modification du PLUI prévue courant de l'automne 2024.
- f) Madame le Maire présente une demande d'implantation d'un distributeur automatique à pizzas.  
Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.
- g) Madame le Maire informe avoir fait connaissance avec Monsieur GRENINGUEY Laurent - « nouveau » Technicien forestier depuis le 2 septembre 2024.  
Elle fait part au Conseil du montant de la recette suite à la vente de bois effectuée par le Syndicat du Parc à Grumes. Celle-ci s'élève à la somme de 36 633 € (Déduction faite des frais).  
Elle rappelle que la dernière adjudication de bois (décembre 2023) a rapporté la somme de 10 590 €.
- h) Madame le Maire indique que le secrétariat de la Mairie sera fermé le jeudi 31 octobre 2024.
- i) Monsieur CORTIJO Juan rappelle l'interdiction de stationnement à proximité des poteaux d'incendie. Des manquements à cette interdiction ont été constatés à plusieurs endroits du village.
- j) Monsieur CORTIJO Juan déplore avoir constaté des « dessins » sur le bar de la salle polyvalente.
- k) Monsieur CORTIJO Juan informe le conseil que le parquet de la salle polyvalente se détériore près des toilettes. Un devis va être demandé pour la réparation.

- l) Madame MELAYE Angéline informe l'assemblée que la fête de Noël – avec le traditionnel marché se tiendra le 15 décembre 2024 Place de la Caserne des sapeurs-pompiers de 14 heures à 21 heures. Le thème de cette année - pour le concours de décoration – sera « L'Etoile de Noël ».
- m) Monsieur ACKERMANN Gérard demande des informations concernant la tonte aux abords des routes départementales.
- n) Des personnes qui souhaitaient créer un club de football ont décidé de ne pas donner suite à leur demande d'utilisation du club house n'étant pas certaines de pouvoir en disposer. Au regret de certains membres du conseil municipal.
- o) Monsieur SCHUBNEL Thierry présente plusieurs devis relatifs à l'aménagement de deux entrées « bateau » rue des Primeurs.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis présenté par l'entreprise ENGASSER d'Obersaasheim d'un montant de 4 200,00 € H.T. soit 5 040,00 € T.T.C.
- p) Monsieur HAUMESSER Christian rappelle le projet d'acquisition de nouvelles garnitures pour la salle polyvalente.

L'assemblée décide de garder les anciennes. Ce qui soulève un problème de stockage.

Monsieur HAUMESSER Christian propose l'acquisition d'un conteneur maritime « open side » pour un montant de 6 703,20 euros HT. Il serait entreposé à l'arrière de la salle polyvalente – dans le prolongement du local de rangement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette acquisition, avec l'option « cadenas », et charge Madame le Maire ou son représentant de signer tout document afférent à cette acquisition.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, Madame le Maire clôt la séance à 21 h 55.

Obersaasheim, le 22 octobre 2024

Le Maire,

Marie-Laure GEBER

**Tableau des signatures**  
**Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la Commune de OBERSAASHEIM de la séance du 11 octobre 2024**

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach
- 3) Contrat de fourniture d'électricité VIALIS – Salle polyvalente
- 4) Ancienne Maison « Fuchs Marie »
  - a) Désamiantage
  - b) Démolition
- 5) Avant-projet parking Centre Village
- 6) Divers

<i>Nom et prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>	<i>Procuration</i>
GEBER Marie-Laure	Maire		
HAUMESSER Christian	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire		
MELAYE Angéline	2 <sup>me</sup> Adjointe au Maire		
CORTIJO Juan	3 <sup>me</sup> Adjoint au Maire		
MAYNARD Marlyse	Conseillère municipale		
COMBRE Rémy	Conseiller municipal		
HILDWEIN Joël	Conseiller municipal délégué		
SCHUBNEL Thierry	Conseiller municipal délégué		
FROMM Christine	Conseillère municipale déléguée	<i>Absente</i>	<i>MAYNARD Marlyse</i>
GUIRA Rita	Conseillère municipale		
ACKERMANN Gérard	Conseiller municipal		
FURLING Magalie	Conseillère municipale	<i>Absente</i>	<i>CORTIJO Juan</i>
SPINDLER Camille	Conseillère municipale		

